

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2019

13/1 - PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE
CLASSEMENT DES SPECTACLES ORGANISES SALLE ALLENDE DE
JANVIER A AVRIL 2019

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a exercé la délégation qu'il a reçue du conseil municipal en application de la délibération n° 9/1 en date du 30 juin 2017 pour fixer les tarifs des spectacles organisés par la Ville à la salle Allende de janvier à avril 2019 selon la grille suivante :

VOLE !	Catégorie E
JOGGING	Catégorie E
DRUMBLEBEE	Catégorie D
PILETTA REMIX	Catégorie E
MANQUE A L'APPEL	Catégorie E
L'ECUREUIL COIFFEUR ET AUTRES PEINTURES...	Catégorie E
MONS FAIT SON CIRQUE (CRAC DE LOMME)	Catégorie E

Pour rappel, les tarifs de la catégorie E et D ont été fixés selon les grilles suivantes :

CATEGORIE E	
Tarif plein adulte	8 €
Tarif réduit*	6 €
Tarif – 12 ans	4 €
Tarif adulte Mons	5 €
Tarif – 12 ans Mons**	3 €
CATEGORIE D	
Tarif plein adulte	10€
Tarif réduit*	8€
Tarif –12 ans	6€
Tarif adulte Mons	7€
Tarif -12 ans Mons**	5€

*Tarif réduit : - 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux (justificatif à produire)

**sur présentation de la carte « Mons Espace Famille »